



Canadian Association of
Poison Control Centres

Association canadienne
des centres antipoison



Health
Canada

Santé
Canada



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Éviter le cauchemar de tout parent – l’empoisonnement accidentel d’un enfant

Rappel aux parents de ranger les médicaments et les autres substances dangereuses sous clé et hors de la portée des enfants

TORONTO, le 19 mars 2012 – Un enfant de 10 mois est retrouvé en pleurs dans une marre de détergent à lessive; il s’est frotté les yeux et s’est mis les mains dans la bouche. Un enfant de deux ans découvre de la gomme de remplacement de nicotine dans les poches de manteau de son père et en mâche quelques morceaux. Un enfant de trois ans avale l’un des comprimés pour le diabète de son grand-père, lesquels avaient été laissés sur la table de cuisine pour quelques instants.

Ces scénarios représentent le cauchemar de tout parent, mais ils se produisent véritablement tous les jours, dans les foyers de partout au Canada. Heureusement, la plupart de ces incidents peuvent être évités.

« Au Canada, les centres antipoison reçoivent quelque 160 000 appels tous les ans », mentionne le D^r Martin Laliberté, président de l’Association canadienne des centres antipoison (ACCAP). « Environ 43 % de ces appels proviennent de parents pris de panique et concernent des enfants de moins de six ans. »

« Si vous croyez que votre enfant s’est empoisonné, communiquez immédiatement avec le centre antipoison le plus près ou composez le 911 », ajoute le D^r Laliberté. « Dans plus de 70 % des cas, l’enfant peut être traité à la maison. »

Tous les ans au Canada, un empoisonnement coûte la vie à environ cinq enfants de moins de 14 ans, et 1 280 autres doivent être hospitalisés pour une intoxication grave. À l’occasion de la Semaine nationale de prévention des empoisonnements, qui se déroule du 19 au 25 mars, l’ACCAP, Santé Canada et SécuritéJeunes Canada souhaitent rappeler aux parents et aux gardiens les dangers associés aux empoisonnements accidentels et les inciter à conserver les médicaments et les autres produits dangereux *sous clé et hors de la portée des enfants*.

Les jeunes enfants sont curieux de nature et explorent leur environnement en touchant et en portant à leur bouche tout ce qui leur tombe sous la main. « Chez les enfants de moins

de 14 ans, les médicaments sur ordonnance et en vente libre sont à l'origine de deux cas d'empoisonnement accidentel sur trois », mentionne Pamela Fuselli, directrice générale de SécuriJeunes Canada, « mais les produits de nettoyage domestique, les produits chimiques pour le jardin, les produits de soins personnels, les plantes et le matériel pour artiste sont aussi en cause ».

« Les empoisonnements accidentels sont malheureusement une cause fréquente de blessure chez les enfants au Canada. Protéger la santé et la sécurité des enfants est une des priorités de notre gouvernement et, dans le cadre d'initiatives comme la Semaine nationale de prévention des empoisonnements, nous recommandons vivement aux parents et aux gardiens de se renseigner sur les mesures à prendre pour prévenir les empoisonnements à la maison et de les appliquer », a déclaré l'honorable Leona Aglukkaq, ministre de la Santé.

Un bon moyen de protéger votre enfant consiste à conserver tous les médicaments et autres produits dangereux dans leur contenant d'origine, sous clé, dans une boîte ou un placard hors de sa portée. Gardez près de votre téléphone le numéro du centre antipoison le plus près, et ajoutez-le à la liste de numéros enregistrée dans votre cellulaire ou votre téléphone à la maison.

Pour en savoir davantage sur les empoisonnements accidentels et obtenir des conseils sur la façon de les prévenir, veuillez consulter les sites Web de SécuriJeunes Canada (www.securijeunescanada.ca), de Santé Canada (www.canadiensensante.gc.ca/init/kids-enfants/inj-prev-blees/poison-empoisonnements/index-fra.php) et de l'Association canadienne des centres antipoison, www.capcc.ca, où vous trouverez une liste des centres.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements ou solliciter une entrevue, veuillez communiquer avec les personnes ou organisations suivantes :

Kelly Mills
SécuriJeunes Canada
416-813-6164

D^r Martin Laliberté, président
Association canadienne des centres antipoison (ACCAP)
(514) 791-4277

Santé Canada
(613) 957-2983

Cailin Rodgers
Cabinet de l'honorable Leona Aglukkaq
Ministre fédérale de la Santé
(613) 957-0200